

1.



Saint-Denis, le 12 mars 2018

Monsieur le Maire

De la ville de Saint-Denis
Hôtel de Ville
97400 SAINT-DENIS

**S/C de M. Albert MARIMOUTOU
DGS**

**S/C de Mme Rosita HOARAU
DGAEM ET MODERNISATION**

**S/C De Mme Agnès MEZINO
DRH**

Ref : CGTR-MSD/DD/ /2018

Objet : Grève du 22 mars 2018

P.J. : Préavis grève et «Tract mobilisation»

Monsieur Le Maire

Suite au préavis de grève national, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance, que le syndicat CGT – CGTR Mairie de Saint-Denis appelle à une journée de grève générale le **jeudi 22 mars 2018**.

Dans le cadre de nos activités syndicales, je vous informe que des **tracts « mobilisation»**, dont vous trouverez en pièce jointe, seront distribués aux **personnels des crèches, du CCAS, de la Caisse des Ecoles et aux agents de la mairie**.

Sûr de votre compréhension, je vous prie de croire, Monsieur le Maire, en l'assurance de mon profond respect.

Le Secrétaire Général



Didier DAMOUR.